

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Des réparations pour les victimes du conflit : une première d'envergure au Mali

Bamako, 20 août 2021 - Avocats sans frontières Canada salue l'adoption par le Gouvernement de la Transition du Mali d'une Politique nationale de réparation en faveur des victimes des conflits du Mali depuis 1960, dont la mise en œuvre s'estime à plus de 65 milliards de francs CFA.

Adoptée à la fin du mois de juillet 2021, cette politique vise à répondre aux crises successives qui secouent le pays depuis 1960. Sa mise en œuvre favorisera la réconciliation, la réinsertion des victimes et l'instauration d'une paix durable.

ASFC tient à féliciter la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) pour l'élaboration de cette Politique et se dit fier de l'avoir accompagné dans le processus.

« Cette politique est fondamentale pour les victimes. Quand la CVJR a commencé son travail et qu'on a recueilli leurs points de vue, les victimes ont unanimement estimé que leur priorité était les réparations et que seules ces dernières leur permettraient d'octroyer leur pardon, et ultimement de tendre vers un Mali réconcilié. » Ousmane Oumarou Sidibé, Président de la CVJR

« De son indépendance à nos jours, le Mali a connu des crises multidimensionnelles caractérisées par des violences qui ont causé aux individus, aux groupes d'individus et aux communautés des préjudices corporels, matériels ou économiques ou culturels et créé chez les victimes un besoin de justice et de réparation. » - Communiqué du Conseil des Ministres du 23 juillet 2021

Des réparations nécessaires pour rétablir la dignité et l'honneur des victimes

ASFC a apporté un appui technique et financier à la CVJR pour que les besoins spécifiques des femmes et autres personnes en situation de vulnérabilité soient pris en compte dans l'élaboration du processus de réparation.

En appui à la CVJR, ASFC a réalisé une étude d'envergure nationale sur les besoins et les attentes des victimes du conflit, afin que ce soit elles qui soient au centre du processus. Cette étude démontre que les victimes estiment que les réparations sont une priorité.

« C'est seulement grâce aux réparations que je pourrai commencer à me reconstruire, à retrouver ma dignité, mon honneur. » - Victime témoignant lors de la 1^{ère} audience publique de la CVJR.

ASFC encourage le Gouvernement et la CVJR à mettre en place l'organe chargé d'administrer les réparations et, ultimement, à réparer les victimes. ASFC invite également les partenaires du Mali à soutenir financièrement le fonds de réparations des victimes de la crise au Mali depuis 1960.

À propos

ASFC est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité, par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

Contacts:

Aristide Nononsi, Directeur Mali, Bamako, aristide.nononsi@asfcanada.ca

Emilie Simard, Directrice des communications et engagement du public, Québec emilie.simard@asfcanada.ca